

ASSOCIATION DES AVOCATS & AVOCATES REPRÉSENTANT LES BÉNÉFICIAIRES DES RÉGIMES D'INDEMNISATION PUBLICS

Maison du Barreau

445, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2Y 3T8

Téléphone: 514-954-3400

poste 3471

Sans frais: 1-800 361-8495

poste 3471

Messagerie:

ldaigle@barreau.qc.ca

Joliette, le 19 août 2013

OBJET: Assemblée générale annuelle de l'A.A.A.R.B.R.I.P

Chers(es) Membres,

Il nous fait plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Avocats et Avocates représentant les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics, laquelle se tiendra :

Date:

13 septembre 2013

Heure:

13 h 30

Endroit:

Maison du Barreau

445, boulevard St-Laurent

Montréal (Québec)

Salle:

357

Nous vous ferons part, lors de cette assemblée, des développements de la dernière année et nous discuterons, également, de la position qu'entend prendre l'Association pour la prochaine année.

Vous êtes donc cordialement invités(es) à venir échanger avec les membres du Conseil d'administration et surtout, élire une partie du nouveau Conseil d'administration pour l'année 2013-2014.

De plus, nous vous joignons à la présente l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que le formulaire d'adhésion pour l'année 2013-2014 que nous vous demandons de compléter et de retourner à l'intention de madame Lyne Daigle au Service du développement et du soutien à la profession du Barreau du Québec.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Me André Laporte,

Président de l'A.A.A.R.B.R.I.P.

AL/rg



ORDRE DU JOUR Assemblée générale annuelle des membres le vendredi, 13 septembre 2013 à Montréal

- 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
- 3. BILAN DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2012-2013
- 4. BILAN FINANCIER ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION 2012-2013
- 5. ÉTABLISSEMENT DU COÛT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2013-2014
- 6. Nomination D'un expert-comptable
- 7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION
- 8. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE TRÉSORIER ET D'UN ADMINISTRATEUR.
- 9. RECRUTEMENT POUR LES COMITÉS DE L'ASSOCIATION
- 10. AUTRES QUESTIONS (VARIA)
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE